

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste
 et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	30
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
 L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 AOUT

La pression officielle

A propos de l'ouverture de la session des Conseils généraux, qui a eu lieu lundi 22 août, la *Lanterne* proteste contre l'intervention dans la lutte électorale de certains préfets et sous-préfets qui, d'après l'organe radical, auraient agi en faveur des candidats conservateurs.

La *Lanterne* plaisante assurément.]

Sans doute, la *Justice* a signalé la pression administrative exercée par le préfet du Gers au bénéfice d'un candidat opportuniste qui avait un concurrent radical ; mais les journaux d'extrême gauche n'ont pas cité d'autre exemple et ce n'est point sur ce seul fait que la *Lanterne* peut baser son étrange protestation, qui a un caractère général.

Oui, bien étrange protestation, si elle n'a pas été formulée dans le but de donner le change à l'opinion publique.

Il est vrai que la candidature officielle a été pratiquée avec cynisme, et cela dans tous les départements. Mais, — est-il besoin de l'ajouter ? — c'est contre les candidats conservateurs que préfets et sous-préfets ont abusé de leur autorité et de leurs pouvoirs.

Depuis le 7 août, la presse conservatrice de Paris n'a cessé d'enregistrer des faits absolument scandaleux. Et le dossier grossit tous les jours.

Dans l'Ille-et-Vilaine, le préfet et le sous-préfet ont établi leur quartier général au château du candidat officiel, M. Recipon. Montés dans les voitures de leur amphitryon, ils ont parcouru toutes les communes, répandant la bonne parole.

Le préfet de l'Aude a mandé les maires dans son cabinet, et leur a donné des instructions sur la nature desquelles il serait inutile d'insister.

Dans la Sarthe, les fonctionnaires ont répété que, seules, les communes où le candidat républicain aurait la majorité recevraient des subventions.

Le sous-préfet de Gien a présidé la réunion du comité dans laquelle a été désigné le candidat républicain.

Dans la Lozère, où plusieurs cantons avaient été ravagés par la grêle, l'administration a fait promettre des indemnités et a nommé, comme experts chargés d'évaluer les dommages, les candidats républicains.

Une manœuvre semblable a été employée dans d'autres pays éprouvés par les gelées du printemps.

Etc., etc.

La pression officielle n'ayant pas suffi en certains endroits, on a eu recours à la fraude.

Dans la Charente-Inférieure, MM. Combes et Bardou ont distribué des bulletins de vote bleus, en papier si mince qu'il était impossible de rayer le nom pour le remplacer par un autre.

M. de Thézan, conseiller conservateur du canton de Montesquiou, obtint le 31 juillet une

majorité de 60 voix. Mais les opportunistes mirent 24 heures pour rédiger le procès-verbal du chef-lieu, et le lundi soir, M. de Thézan se trouva en ballottage.

M. le sous-préfet de Tonnerre a mis également 24 heures pour découvrir qu'il y avait ballottage, sous prétexte que le procès-verbal d'une commune ne lui était pas parvenu. Au second tour, son candidat M. Rathier l'a emporté de 75 voix. Mais on a trouvé qu'il n'y avait eu que 136 abstentions sur 2,800 inscrits, ce qui est peu.

Dans le Tarn, les républicains ont fait mieux encore. Ils ont réussi à mettre dans les urnes plus de bulletins qu'il n'y a d'électeurs. « A Sérénac, écrit le *Nouvelliste* d'Albi, sur 227 électeurs inscrits, il y a 245 votants émargés. Or, au dépouillement du scrutin, M. Andouard obtient 215 voix, M. Caussé 38, ce qui produit l'étonnante constatation de 253 votants sur 227 électeurs. A Crespinet, 422 électeurs inscrits : 105 votants ; M. Andouard, 417 voix (quelle fécondité des œufs républicains !), M. Caussé, 41 voix. En tout, 428 suffrages exprimés sur 422 inscrits. Notez que, dans ces deux localités, 25 personnes veulent établir qu'elles sont restées étrangères au vote. »

Il n'est pas surprenant que, dans de telles conditions, les républicains aient gagné des sièges.

Dans la Vienne, M. le préfet Mastier n'a pas eu besoin de renouveler l'escamotage de Vouillé ; mais tous les fonctionnaires placés sous ses ordres ont pris une part très active à la lutte.

On se rappelle que M. Cleiftie fit révoquer un maire conservateur, coupable d'avoir distribué des bulletins de vote.

Or, M. Mastier a permis à dix maires du canton de Civray de signer un appel aux électeurs. On raconte même que M. le sous-préfet de Civray a pris lui-même l'initiative de cette manœuvre.

La veille du scrutin, le célèbre Traloux, maire de Savigné, a fait afficher, dans toutes les communes du canton, un placard signé de lui.

Dans le canton de Charroux, comme dans le canton de Civray et dans le canton de Lussac, les fonctionnaires ont servi ouvertement d'agents électoraux aux candidats officiels. On a vu des instituteurs et des cantonniers coller eux-mêmes les affiches.

M. le Préfet a-t-il commandé, ou seulement toléré cette intervention scandaleuse des fonctionnaires dans la lutte électorale ? Il faut qu'il l'ait commandée pour que les instituteurs et les agents du service vicinal dans le canton de Moncontour aient osé envoyer aux journaux une déclaration collective dans laquelle ils annonçaient qu'ils voteraient tous pour M. Lanlaud.

On ferait des milliers de volumes avec les articles écrits ou les discours prononcés par les républicains pour flétrir la candidature officielle.

Or, depuis qu'ils sont au pouvoir, ils en ont fait une institution.

INFORMATIONS

JUIFS RUSSES A PARIS

Divers journaux annoncent l'arrivée à Paris de toute une troupe de Juifs russes qui se rendent en Amérique.

Le *Paris*, qui se trouvait au débarquement, le raconte ainsi :

« Ils sont une centaine environ. Trente-cinq hommes et jeunes gens, au teint basané, les uns porteurs de barbes hirsutes, les autres ayant à peine une moustache naissante, vêtus de haillons sordides, coiffés de chapeaux bossués ou de fez crasseux, chaussés de bottes éculées, sont debout, le nez au mur. Ils récitent évidemment des prières, absorbés dans cette religieuse occupation.

» Etendus sur le sol, vingt-cinq femmes et une quarantaine d'enfants, à peine entortillés de couvertures trouées, sales, laissant passer leurs pieds nus.

» Pour la plupart, ces juifs viennent d'Odessa et des ports environnants en passant par Marseille.

» Ces malheureux arrivent ici ne sachant que faire, ignorant notre langue, privés de toute ressource. Il est très beau de pratiquer la philanthropie et de secourir ses semblables. Mais des étrangers venant de pays malsains ou même contaminés en ce moment, n'apportent-ils pas dans leurs haillons les germes de maladies épidémiques ? Des précautions sont-elles prises pour parer au danger ? Que fait-on de ces misérables ? »

De nombreux habitants du quartier de la gare de Lyon protestent contre leur séjour aux abords de la gare. Les protestations sont principalement fondées sur le dénûment des émigrants et la crainte du choléra.

L'Amérique a refusé de recevoir désormais les émigrés russes.

LES MANŒUVRES, LES INSOLATIONS ET LA DYSENTERIE

Tous les journaux, suivant la campagne entamée il y a quelques jours, protestent contre l'inintelligence des officiers qui ont surmené les troupes pendant ces grandes chaleurs.

De tous les points arrivent des renseignements déplorables sur la santé de nos pauvres soldats.

Et l'on demande même la suppression des grandes manœuvres qui doivent avoir lieu dans le département de la Vienne à l'occasion du voyage de M. Carnot.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Dans les douze départements suivants, jusqu'ici la majorité des bureaux était conservatrice : la Charente, les Côtes-du-Nord, l'Eure, le Gers, l'Ille-et-Vilaine, l'Indre, la Loire-Inférieure, le Maine-et-Loire, le Morbihan, la Nièvre, la Sarthe et la Vendée.

Sur ces douze bureaux, six sont devenus républicains, ce sont ceux des départements de l'Eure, du Gers, de l'Ille-et-Vilaine, de l'Indre, de la Sarthe et de la Vendée. Quatre sont restés conservateurs ; ce sont ceux des

départements du Morbihan, de la Nièvre, du Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure.

Dans la Charente, le bureau qui était entièrement conservateur est composé actuellement par moitié de conservateurs et de républicains.

Dans les Côtes-du-Nord, il a été créé un 4^e siège pour le donner à un républicain, M. Lecouadec.

Il résulte d'une communication, faite avant-hier par M. Pasteur à l'Académie des sciences, que les expériences de vaccination anticholérique tentées par le médecin russe Haskine, ont donné jusqu'à présent des résultats encourageants.

A Rouen, deux jeunes détenus de la maison d'arrêt sont morts du choléra.

LA LANGUE RUSSE DANS LES LYCÉES

On assure que le ministre de l'instruction publique va introduire l'enseignement de la langue russe dans les lycées. Cette innovation aura lieu, comme essai, dans deux lycées de Paris : Rollin et Buffon.

SECOURS OFFICIELS

Le ministre de l'intérieur vient d'accorder un secours de 30 francs à un brave cultivateur de Longuivy-Plougras (Côtes-du-Nord), Louis Kerhené, père de 16 enfants vivants.

C'est maigre, pour une récompense nationale. Il est vrai qu'avec les écritures, cette somme revient probablement à 4,000 francs aux contribuables.

LAICISATION OBLIGATOIRE

Le nouveau Conseil municipal de Roubaix avait décidé que les établissements hospitaliers qui refuseraient de laïciser seraient privés de toute subvention. Lundi, la Commission administrative du Bureau de bienfaisance s'est réunie et a décidé, par quatre voix contre trois, de repousser la laïcisation.

Que vont faire les socialistes du Conseil municipal de Roubaix ?

ÉTRANGER

TURQUIE. — Une conspiration à Constantinople, d'après le *Daily News* :

« On aurait découvert, au palais de l'ex-sultan Mourad, des faits d'une nature si grave que tous les serviteurs et gardes du corps ont été immédiatement congédiés et remplacés par des hommes dévoués au sultan actuel. »

LE CHOLÉRA EN RUSSIE

La moyenne des cas de choléra dans toute la Russie s'élève à environ 7,000 malades et à 3,500 décès.

UN CYCLONE AU JAPON

On mande de San-Francisco, 22 août : « Le *Gaëlic*, paquebot de l'Occidental Oriental Company, vient d'arriver. Il apporte la nouvelle que les côtes du Japon ont été dévastées par les typhons et les tremblements de terre.

» Pendant trois jours, un typhon a fait rage autour de Fokeshima ; la ville a été submergée, 2,000 maisons ont été détruites et 150 personnes se sont noyées.

» A Akagion, 3,000 maisons ont été emportées, 3,000 personnes ont péri.

» A Otomira, un éboulement a transformé la vallée en lac, un grand nombre d'habitants ont été noyés.

» A Tokousima, un tremblement de terre a déterminé de larges et profondes fissures dans lesquelles 460 maisons ont été englouties, 400 personnes ont péri.

» Aux environs d'Okouyama, 5,000 maisons auraient été submergées, 400 habitants se seraient noyés. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 23 août 1892.

La fermeté de la rente 3 0/0 ne se dément pas malgré le ralentissement des transactions, le cours de 100 fr. paraît acquis pour le moment, et cette fermeté contribue à entretenir l'allure soutenue de certaines valeurs de spéculation.

Le 3 0/0 reste à 100.02 et le 4 1/2 à 105.52.

La Rente Italienne progresse toujours sans secousse ni réaction, elle reste à 92.37. On signale de Rome une plus-value de 2 millions sur le rendement des douanes depuis le 1^{er} août. L'Extérieure offerte recule à 64 7/8. Le Russe Nouveau est sans affaires à 79.60 et l'Orient à 68.20.

L'action de la Banque de France depuis que la spéculation a cessé de s'occuper de ses titres, ne s'écarte guère du cours de 4,490 au comptant.

Le Crédit Foncier commence à regagner le terrain perdu lors du détachement du dernier coupon, il s'inscrit à 4,418.75.

La Banque de Paris donne la preuve de l'élasticité dont ses cours sont susceptibles en remontant sans violence à 678 fr.

La Société Générale progresse au comptant à 480; ses bénéfices qui se chiffrent par 2,312,431 depuis le 1^{er} janvier 1892 justifient des cours se rapprochant du pair.

Le Crédit Lyonnais est très fermement tenu à 808.75. L'augmentation de ses dépôts lui assure par des emplois rémunérateurs la continuation de son dividende de 30 fr.

Les Chemins Economiques cotent 415 fr.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

RÉCOMPENSES SCIENTIFIQUES

Dans sa séance du 28 juillet 1892, la Société centrale de médecine vétérinaire a récompensé, pour des travaux scientifiques qui lui avaient été adressés, sept vétérinaires militaires.

Ces récompenses consistent en trois médailles d'or, une médaille d'argent grand module, deux médailles d'argent et une médaille de bronze.

La première médaille d'or a été décernée à

M. Jacoulet, vétérinaire en 1^{er} à l'École d'application de cavalerie.

5^e COMPAGNIE DE CAVALIERS DE REMONTE

Par décision ministérielle du 20 août 1892 : M. Ruellan, sous-lieutenant au 11^e régiment de cuirassiers, est affecté à la 5^e compagnie de cavaliers de remonte, à Saumur, pour y occuper l'emploi d'officier comptable, en remplacement de M. Péan de Saint-Gilles.

Touchante manifestation

Dernièrement, nous avons annoncé que M. Bacus, chef des gares de Saumur, prenait sa retraite, et nous avons dit combien cet excellent chef de service comptait d'amis dans notre cité.

Hier, M. Bacus a été l'objet d'une manifestation qui certes doit lui être bien chère. Dès le jour où le bruit de son éloignement a couru, tous les employés de la gare ont spontanément décidé qu'ils ne le laisseraient pas s'éloigner sans lui offrir un souvenir, gage de reconnaissance et d'estime.

A deux heures, pendant les quelques instants que le service rend libre, tout le personnel était réuni, dans la salle des premières, autour de M. Bacus. M. Le Sève, sous-chef de la gare des marchandises, prenant la parole, s'est fait l'interprète des sentiments de tous pour le chef digne et paternel sous les ordres duquel ils avaient été heureux de servir pendant vingt années. Découvrant alors un magnifique bronze d'art, *Cendrillon*, M. Le Sève a prié M. Bacus de vouloir bien l'accepter comme un témoignage de sympathie de tout le personnel de la gare.

M. Bacus, très sensible à cette marque de déférence, a remercié en termes chaleureux, quoique suffoqué par l'émotion, les employés qu'il quittait lui aussi, a-t-il dit, avec un véritable regret. Il les a assurés qu'il conservera toujours un bien doux souvenir de cette journée, qu'il ne les oublierait pas et sera toujours à leur disposition s'ils avaient besoin de son appui. Son séjour à Saumur été le plus beau de sa carrière, parce que tous avaient contribué à lui rendre la tâche facile. M. Bacus a engagé vivement le personnel de la gare à donner le même concours dévoué et une entière confiance à son successeur, M. Félicie, qui a été jugé digne de venir occuper le poste de Saumur, devenu de plus en plus difficile en raison de l'augmentation du service de l'Etat ajouté à celui d'Orléans. M. Félicie a laissé aussi à La Flèche des regrets et a reçu à son départ des marques nombreuses d'estime et de sympathie.

Avant de se retirer, M. Bacus, avec une véritable effusion de cœur, a donné à chaque employé de chaleureuses poignées de mains.

Voilà certes une manifestation qui fait autant

d'honneur à ceux qui l'on préparée qu'à celui qui en a été l'objet.

VALEURS RETROUVÉES

M. Vayssié, commis principal des contributions indirectes aux Rosiers, avait perdu samedi dernier deux chèques émanant de la Trésorerie générale de l'Annam et du Tonkin à Hué, l'un de 4,000 francs et l'autre de 500 francs.

Il les a retrouvés chez M. Daubigny, coiffeur, rue d'Orléans, où ils les avait laissé tomber.

Conseil général de Maine-et-Loire

Audience du 22 août

La séance est ouverte à trois heures un quart sous la présidence de M. du Reau, doyen d'âge. M. Frémy, le plus jeune des conseillers, remplit les fonctions de secrétaire.

Les conseillers élus au dernier renouvellement sont installés.

On procède à la nomination du bureau, au scrutin secret.

M. le comte de Maillé est réélu président par 24 voix contre une à M. de Rochebouët, et 5 bulletins blancs.

Sont réélus vice-présidents : MM. de Rochebouët, 22 voix, et de Soland 23 voix.

M. de Gennevraye obtient 2 voix.

Bulletins blancs : 5.

Sont réélus secrétaires : MM. de Tervés, 25 voix ; Bodinier, 26 ; Grignon, 26 ; de La Bourdonnaye, 26.

M. Leroy obtient 3 voix et MM. Frémy, Janvier de la Motte, Pottier et de Bois chacun une voix.

M. de Maillé prend place à la présidence et prononce quelque mots de remerciements.

M. le président lit une lettre de M. Oriolle dans laquelle celui-ci dit adieu à ses anciens collègues.

Ensuite a eu lieu la distribution des rapports aux commissions.

La séance est levée et renvoyée à cinq heures et demie.

La séance est reprise à cinq heures et demie.

Le Conseil vote différents crédits, dont deux pour secours à la maîtrise et aux desservants âgés et infirmes.

Le renouvellement du bail avec la ville d'Angers d'une partie de l'ancien tribunal civil est adopté pour un an. Le loyer est de 600 fr.

Vote d'une somme de 4,500 fr. pour l'éclairage des casernes de gendarmerie et le remplacement des drapeaux.

Vote d'un crédit de 4,000 fr. pour les architectes départementaux.

Vote de 500 fr. pour parer aux premiers besoins d'épidémie.

êtes pauvre, et que M. Léonce aime l'argent. Il cherchera de la fortune, et comme il en a beaucoup, il lui sera facile d'en trouver encore.

» Comme vous ne manquez pas de me demander d'où je sais que M. Granval aime l'argent, je vous le dirai dès à présent. Vous vous souvenez que ce fut aux eaux de Teplitz que j'allai rejoindre ma vieille parente, quelques mois avant sa mort. Eh bien ! M. Granval y était à la même époque, et j'ai souvent entendu parler de lui, à ma grande humiliation, car la France n'était pas brillamment représentée en sa personne. Je ne vous dirai rien de sa nullité, qu'on pourrait appeler de l'idiotisme ; c'est un malheur qu'il faut plaindre ; mais je ne vous cacherais pas qu'il n'était bruit que de sa prodigieuse avarice. Moi qui vous parle, ma chère Suzanne, j'en ai fait l'expérience. Ma tante avait voulu que je me chargeasse d'une quête pour les pauvres, et, en ma qualité de quêteuse, je tendis un jour, à l'église, ma bourse à M. Granval. Il eut d'abord l'air de ne pas comprendre ce que je lui demandais, mais sur quelques mots que lui dit son gouverneur, qui était à son côté, il mit la main dans sa poche et en tira une poignée de pièces d'or et d'ar-

Sont votés : 300 fr. à la Société de Tir des 71^e et 72^e régiments territoriaux.

Le Conseil général s'associe au vœu formulé par le Conseil d'arrondissement de Baugé qui demande que la brigade de gendarmerie de Beaufort soit augmentée dans son effectif ou transformée en brigade à cheval.

Varennes-sous-Montsoreau. — Par une délibération en date du 15 juin 1892, le Conseil municipal de Varennes-sous-Montsoreau a demandé le changement de nom de cette commune en celui de Varennes-sur-Loire.

Le Conseil émet un avis favorable à ce changement.

Cette modification a pour but de mettre en concordance la dénomination de la commune avec la désignation de Varennes-sur-Loire donnée par la Compagnie d'Orléans à la gare.

Vote du crédit habituel de 500 fr. à la Société agricole et industrielle d'Angers, d'une somme de 800 fr. pour l'entretien des bibliothèques de la préfecture.

La subvention de 5,000 fr. à l'École de médecine est maintenue.

ANGERS. — Départ du 1^{er} cuirassiers.

Lundi soir, au Cercle militaire, un punch d'adieu a été offert aux officiers du 1^{er} cuirassiers par leurs camarades du 135^e de ligne.

En effet, le 1^{er} cuirassiers quittait Angers hier matin à quatre heures, partant pour les grandes manœuvres du 9^e corps, après lesquelles il prendra la route de Versailles, sa nouvelle garnison.

Nous ne voulons pas laisser partir ce brave et beau régiment sans nous faire l'écho de la sympathie qu'il avait conquise à Angers, dit le *Maine-et-Loire*.

Dans quelques jours, nous souhaiterons la bienvenue au 25^e dragons.

La dynamite rue Baudrière. — Les travaux que l'on exécute en ce moment, rue Baudrière, pour creuser l'égout, nécessitent l'emploi de la mine. Malgré toutes les précautions prises, les explosions deviennent dangereuses pour les voisins.

Lundi, une pierre lancée à une grande hauteur a traversé un carreau et est venue frapper à la tête la dame Oudeline, ouvrière en parapluies, qui travaillait au 4^e étage, n^o 42 de la rue.

Le médecin qui a été appelé pour donner des soins à la blessée aurait déclaré que celle-ci devait garder un repos complet, car une congestion cérébrale pourrait se déclarer par suite de la plus légère fatigue.

Noyé dans la Sarthe. — Dimanche soir, vers cinq heures, trois jeunes gens d'Angers, les nommés Préverdy, Jouet et Desbois, âgés de 18 ou de 19 ans, se baignaient dans la Sarthe, au port Champ-Bas.

2 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOUDRAS

CLAIRE DE ROYAN A SUZANNE D'ESTOUVILLE

» Votre lettre, ma chère Suzanne, m'a encore trouvée à Paris, d'où je suis partie, il y a quinze jours, pour venir m'établir dans une jolie petite maison que j'ai louée sur les bords fort peu champêtres du lac d'Enghien. C'est un sacrifice que je fais à la raison qui veut que je ne m'éloigne pas trop du lieu qu'habite mon notaire, car, sans cela, j'aurais cherché à me rapprocher de vous. Je ne sache rien de plus ridicule qu'une jeune fille de vingt ans qui a des affaires. A chaque instant on m'écrit que ma présence est indispensable, j'accours, et quand je suis dans le cabinet de mon conseil, je ne comprends rien à ce qu'on me dit, et on ne tient aucun compte de ce que je réponds. Une seule chose me paraît claire, c'est que j'ai deux millions de fortune, ce qui me semble fort raisonnable pour une orpheline élevée aux frais de l'État.

» J'ai amené d'Allemagne, avec moi, la dame de compagnie de ma vieille parente, pour remplacer la sous-maitresse qu'on m'avait donnée pendant mon voyage. Madame Reinach restera avec moi jusqu'à mon mariage et même après cette époque, si cela lui convient. C'est une personne excellente, qui a beaucoup de douceur pour une vieille fille et assez de mouvement pour une Allemande. Elle a de l'instruction, elle aime les arts, elle est pieuse sans être austère : nous nous entendons à merveille sur toutes choses, quoique nous nous aimions déjà assez pour n'avoir rien à redouter d'une différence dans nos goûts ou dans nos idées.

» Je regrette toujours que madame Granval m'ait prévenue en vous attirant chez elle, mais je reconnais cependant que son intérêt peut vous être plus utile que mon amitié. L'hiver prochain, vous la suivrez à Paris, elle vous conduira dans le monde, et vous aurez bientôt assez d'admirateurs pour n'avoir plus que l'embarras du choix qui vous donnera un mari. Une seule chose m'effraie pour vous, c'est que madame Granval ait l'idée de vous faire épouser son fils. Ce serait horrible, savez-vous bien ? Ce qui me rassure, c'est que vous

gent. En les voyant, sa physionomie s'illumina subitement, puis, presque aussi subitement, elle redevint terne et sombre, tandis qu'avec l'index de la main qui était libre, il cherchait dans l'autre ce qu'il voulait me donner. Tout à coup son œil étincela une seconde fois, et une pièce de dix centimes tomba dans mon petit trésor. Vous comprenez, ma chère amie, qu'à Teplitz je ne parlai de cela à personne, et si je vous le dis à vous, c'est que vous ne manquez pas de découvrir le défaut dont ce fait me semble la preuve. Espérons donc que Léonce ne voudra pas vous épouser, alors même que sa mère le désirerait.

» Comme vous, je vis dans la réclusion ; mais quelle différence de ma solitude avec la vôtre ! Enghien est le rendez-vous de tous les oisifs de Paris, et l'on n'y saurait faire un pas sans rencontrer de ces physionomies qui répandent autour d'elles l'ennui qu'elles expriment au milieu de la distraction qu'elles cherchent. Il y a ici des sentiers, mais ils sont sablés et ratissés ; des bois, mais ils sont peuplés de promeneuses en robe de bal ; un lac, mais les barques qui le sillonnent sont peintes comme des guinguettes. Vous marchez, pendant deux heures, dans l'espoir de rencontrer un endroit

Préverdy s'était déjà avancé à 20 mètres du bord, lorsqu'il perdit pied et ne tarda pas à disparaître.

Comme ses deux camarades ne savaient guère nager, ils n'osèrent se porter à son secours et se mirent à appeler deux pêcheurs qui se tenaient en bateau sur la rive opposée. Ceux-ci s'empresèrent de pousser leur embarcation à l'endroit où le jeune homme avait coulé; ils sondèrent la rivière, mais sans résultat.

Lundi matin, les recherches furent reprises, en présence de M. le commissaire du 1^{er} arrondissement, par deux autres jeunes gens: M.M. Monnier et Asseray. Vers 8 heures, ils retirèrent le cadavre qui se trouvait à 40 mètres au-dessus de l'endroit où il avait disparu.

Le noyé demeurait chemin de la Motte, à Angers.

TOURS. — Comme une dépêche l'a annoncé, M. de Freycinet a ordonné une enquête sur les accidents survenus au cours des récentes manœuvres de brigade, à Tours, et dans plusieurs autres garnisons.

Espérons que le ministre de la guerre saura déterminer toutes les responsabilités.

Nous recevons communication du vœu suivant qui a été déposé sur le bureau du Conseil général par M. Bidault :

Justement ému des suites lamentables des fatigues subies par les soldats de la garnison de Tours, aux manœuvres de brigade qui ont eu lieu, la semaine dernière, le Conseil général émet le vœu que M. le ministre de la guerre tienne la main à la stricte application de la récente circulaire relative aux grandes manœuvres et où sont indiquées avec précision les prescriptions formelles, interdisant la marche et le campement de telle heure à telle heure, suivant les régions et le climat, ainsi que les précautions à prendre, pour assurer le bon état sanitaire des régiments.

Pour le seul motif que la Patrie n'exige pas en temps de paix, moins encore qu'en temps de guerre, des sacrifices inutiles.

POITIERS. — Les officiers étrangers qui doivent assister aux grandes manœuvres résideront à Poitiers. Ils partiront tous les matins par un train spécial et rentreront tous les soirs dans cette ville.

L'état sanitaire de la garnison. — Les réservistes qui, obéissant à l'ordre de convocation, se sont présentés avant-hier matin à Poitiers pour accomplir leur période d'instruction de 28 jours, ont été immédiatement renvoyés dans leurs foyers, en raison de l'épidémie qui sévit dans la garnison.

D'autre part, le 33^e d'artillerie, la batterie du 20^e et la compagnie du 425^e casernés aux dunes ont reçu l'ordre d'aller camper aux Renardières.

M. le général Villain, commandant le 9^e corps, est arrivé à Poitiers lundi matin.

Le général est venu se rendre compte de la situation.

On lit dans la *France militaire* :

« Cette épidémie jette un trouble profond dans la préparation des manœuvres d'ensemble. Le 9^e corps va avoir de ses régiments incomplets et il est douteux que le 33^e d'artillerie (le régiment de la garnison de Poitiers le plus éprouvé par l'épidémie) puisse fournir les éléments des manœuvres qu'il devait mettre sur pied. Ses effectifs se trouvent réduits de près de 200 hommes par les entrées à l'hôpital et les congés de convalescence. Il serait d'ailleurs imprudent de mettre en route les hommes encore valides, qui peuvent être atteints du germe du mal.

» On parle de faire venir par voie ferrée des batteries du gouvernement de Paris ou du 6^e corps. Ce sera sans doute cette solution que le ministre adoptera. Quoi qu'on fasse, il y a urgence à se décider sans retard. »

LA LOGIQUE DE THEMIS

1^o Un jugement rendu à Boulogne-sur-Mer, le 6 juillet, acquitte un vélocipédiste du chef d'avoir voyagé la nuit sans lanterne, attendu que le vélocipède n'est pas une voiture.

2^o Un autre jugement rendu à Bordeaux, contre un autre vélocipédiste dans le même cas, le condamne à l'amende, attendu que le vélocipède est un véhicule.

Etat civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 23 août. — Albertine Jauselon, Grande-Rue.

DÉCÈS

Le 24 août. — Charlotte-Jeanne Picard, 3 mois, rue du Roi-René.

FAITS DIVERS

UNE FAMILLE NOYÉE PRÈS DE SAINT-OMER

On écrit de Saint-Omer, 22 août :

« Un épouvantable accident est arrivé dans les marais de Saint-Omer. Un nommé Gilson, âgé de 44 ans, plafonneur, sa femme, âgée de 32 ans, et ses quatre enfants, âgés de 18, 10, 8 et 4 ans, avaient loué une barquette pouvant contenir quatre personnes. Ils se trouvaient à la Grande-Meer, à cent mètres de l'île de Sainte-Marie, où avait lieu une fête.

» Gilson père qui avait, paraît-il, un peu bu, se pencha légèrement et tomba à l'eau; il voulut remonter en s'accrochant au bateau, mais celui-ci chavira et tout le monde fut précipité dans l'eau. Seul l'enfant de huit ans réussit à gagner la rive; il appela au secours; des personnes arrivèrent.

» Jules Kyndt, Alfred Galliers, Jules Miéze, jardinier, se sont jetés à l'eau et on ramena trois

ou leurs soins insuffisants; croulants, ils portent l'imposante empreinte des siècles, et nous obligent à nous incliner devant cette puissance du temps qui explique tout en ne respectant rien. J'ai vu sur les bords du Rhin de vieilles tours qui tomberaient en poussière sans le réseau de plantes grimpances qui les presse; elles m'ont paru moins mélancoliques avec les aigles qui tournoyaient autour de leurs créneaux démantelés, que Versailles avec ses gardiens galonnés au milieu de ses merveilles de marbre et de bronze. Là-bas, il aurait fallu fouiller l'histoire pour savoir à qui avaient appartenu ces ruines; ici, il faut faire violence à ses souvenirs pour oublier les grandeurs et les misères de ce palais! J'ai cherché à me rendre compte de ces impressions si différentes, et il m'a semblé que si la destruction était moins triste que le délaissement, c'est que l'une est l'œuvre lente de Dieu, au lieu que l'autre est le fait brutal des hommes.

» Vous jugerez de ce que j'ai éprouvé par la mélancolie qui m'est restée de cette excursion. Ma gaieté naturelle, ma disposition ordinaire à envisager toute chose sous le point de vue le plus consolant, ne m'ont pas garantie de cette tristesse contagieuse qui descend de la

des noyés, qui, malgré les soins du médecin-major Landonzy, n'ont pu être rappelés à la vie. Deux enfants n'ont été repêchés qu'à l'aide de perches. Les cinq cadavres ont été conduits à leur domicile.

» L'émotion a été grande à Saint-Omer et parmi les personnes qui se trouvaient à la fête sur l'eau, laquelle a cessé immédiatement. »

TOURNÉE COMMERCIALE

DES

MAGASINS GÉNÉRAUX DU TISSU

Rue d'Orléans, 18, SAUMUR.

DANS L'ANCIENNE MAISON MEXME FRÈRES

Le succès de la mise en vente que nous avons organisée ayant dépassé toutes espérances, l'administration a décidé que, pour remercier les Dames qui ont bien voulu nous accorder leur confiance, une dernière série de marchandises leur serait offerte avec des réductions de prix considérables.

A partir de ce jour, nous vendons des :

Gazes tissées couleurs, pour rideaux, à	» f. 45
Étamines rayées fantaisie.	» 25
Écossais pour robes et costumes.	» 35
Oxfords pour chemises, usage garanti.	» 55
Serges et Cretonnes pour rideaux.	» 45
Lampas broché pour ameublements, largeur 130 centimètres.	» 95
Dossiers Colbert, valeur 2 fr. 90, à.	1 45
Couvertures tricot pour grands lits.	2 95
Jaspé rayé pour tapis, largeur 90 c., à.	» 95
Indiennes pour robes, grand teint.	» 45
Service de tables, qualité extra, valeur 23 fr., à.	42 75

Affaires hors ligne

200 pièces Pékins soie, Satins brochés, Ottomans, Moires unies et rayées, d'une valeur de 8 à 12 fr., à. 3.90
800 coupons tissus pour ameublement, Tapisseries, Brocards, Points d'Aubusson, etc., valant de 20 à 30 fr. le mètre, abandonnés, le coupon, à. 5.90
450 Pièces Draperies d'Elbeuf et anglaises pour pantalons et costumes, à. 3.90
Un lot de Portières Karamanie vieux style et Renaissance, valant de 22 à 35 fr., à. 12.75

Continuation de la vente à l'amiable des Linges de table et de toilette, Corsets, Draperies, Mérinos, Lainages, Indiennes et Percales pour robes, Flanelles, Tapis et Carpettes, le tout abandonné aux prix de l'expertise.

Notre itinéraire étant fixé à l'avance, nous ne séjournerons qu'un temps limité à Saumur.

Bien prendre l'adresse :

Magasins Généraux du Tissu, rue d'Orléans, 18, Saumur, ancienne Maison Mexme frères.

demeure abandonnée du grand roi dans les âmes des passants qui la visitent. Ce qui serre le cœur quand on parcourt ces galeries, ces jardins, ce n'est pas le silence qui y règne, c'est la vibration des bruits d'hier, qu'on y entend encore, alors même qu'on ne vent pas l'écouter.

» Adieu, ma bonne et aimable Suzanne. La première fois que je vous écrirai, je choisirai mieux mon jour.

» CLAIRE DE ROYAN.

» Enghien, ce 30 mai 182. . . »

(A suivre.)

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

CONSEILS HYGIÉNIQUES

Le docteur Proust, consulté par le *Rappel*, donne d'utiles conseils en ce temps d'épidémie et de variations atmosphériques :

» En principe, il ne faut pas boire, ou boire le moins possible.

» La meilleure boisson est l'eau pure: eau de source ou eau minérale, par petites quantités.

» Bonne, la bière! Cela cependant, à la condition qu'elle soit légère: la bière de Strasbourg ou la bière française, par exemple.

» Le vin doit être considéré comme un médicament dont peuvent et doivent même se passer beaucoup de personnes.

» Le vin rouge surtout, qui contient en principe beaucoup de tanin, qui nourrit énormément et qui cause des troubles stomacaux.

» Le vin blanc est beaucoup moins nuisible et, additionné d'eau, il peut constituer une excellente boisson.

» Quant à l'alcool!!! on ne peut qu'en défendre l'emploi. Le moindre de ses effets est d'affecter de sérose ceux qui en boivent régulièrement. Il ne saurait cependant être nuisible si l'on en prend, quand on a soif, une cueillerée à café dans un verre d'eau minérale.

» Eviter autant que possible les autres boissons.

» Il faut boire, aux repas, un verre ou un verre et demi au plus de liquide.

» Moins on absorbe de liquide en mangeant, mieux cela vaut, car le suc gastrique se combine souvent avec la boisson et son action sur les aliments devient moins énergique. »

BOURSE DE PARIS

Du 23 Août 1892

3 0/0.	99 90
3 0/0 amortissable.	100 »
4 1/2.	105 40

PILULES SUISSES!

Le médicament le plus populaire de France.

Dernières Nouvelles

Paris, 24 août, 12 h. 45 soir.

Une dépêche de Porto-Novo reçue ce matin informe qu'une colonne de 4,200 hommes, partie le 17 de mois, est arrivée à Ouefin.

Elle a bombardé Takovo et approche de la région dahoméenne.

Une grève partielle s'est déclarée à Leus dans une des fosses. Aux mines de Lens, les ouvriers refusent de travailler tant que les ouvriers belges ne seront pas congédiés.

On craint que la grève ne gagne d'autres fosses.

HAVAS.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

EAU DE VIE BLANCHE

Pour Fruits

Préparation spéciale faite avec des Alcools de première qualité.

Marmande 42 degrés.	1.50 le litre
Montpellier 43 —	1.75 —
Armagnac 50 —	2.00 —

Verre compris.

Par quantité de 6 litres :

Bonification de 10 c. par litre.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

AVIS

Le SAMEDI 27 AOUT 1892, à 1 heure, il sera vendu, place de la Bilange, par le ministère de M^e FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, TROIS BICYCLETTES A CADRE, caoutchoucs creux, billes partout, guidon cintré.

Au comptant, 10 0/0 en sus.

